

Monsieur le Président, contribuez à la marche de l'Histoire en signant le Traité d'interdiction des armes nucléaires !

Franchise postale

Le 7 juillet 2017, l'Organisation des Nations Unies a adopté le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires par 122 voix favorables, 1 abstention, 1 contre. Le Traité est ouvert à la signature et à la ratification depuis le 20 septembre 2017.

Mr. le Président, je vous demande de saisir l'opportunité historique qui s'offre à la France de mettre un terme à sa politique de dissuasion inadaptée aux enjeux de sécurité actuels et de s'engager véritablement pour le désarmement nucléaire en signant et ratifiant cet accord historique dans les plus brefs délais.

Nom Prénom

Adresse

Signature

Reproduction souhaitée

www.icanfrance.org

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française

Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré

75008 Paris

La FRANCE doit ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires voté par l'ONU !



ARMES BIOLOGIQUES INTERDITES EN 1972



ARMES CHIMIQUES INTERDITES EN 1993



MINES ANTIPERSONNEL INTERDITES EN 1997



ARMES À SOUS-MUNITIONS INTERDITES EN 2008



ARMES NUCLÉAIRES INTERDITES EN 2017